Le Liban se déclare en faillite

04/04/2022 à 14h25



Le vice-Premier ministre libanais, Saadé Chami, a estimé que “l’État et la Banque du Liban (BDL) sont en faillite”, alors que le pays traverse la pire crise économique de son histoire moderne et que le gouvernement peine à légiférer sur le contrôle des capitaux et à garantir les avoirs des déposants, bloqués illégalement dans les banques depuis 2019.

“L’État est en faillite, tout comme la Banque du Liban, et il y a des pertes”, a affirmé M. Chami lors d’un entretien télévisé dimanche sur la chaîne al-Jadeed. “La répartition des pertes sera imputée aux acteurs concernés, à savoir l’État, la BDL, les banques et les citoyens”, a-t-il poursuivi.

(…)

En 2020, le Liban a fait défaut sur la portion de dette en devises qui pèse plus de 37% du total de la valeur nominale de la dette (la valeur réelle de cette dernière, qui tient compte de la dépréciation de la livre sur le marché parallèle et le prix que valent actuellement les eurobonds libanais est bien inférieure). Une première dans l’histoire du pays qui, jusque-là, avait une réputation de bon payeur, même s’il se trouvait sur la troisième marche du podium en termes de ratio dette/PIB derrière le Japon et la Grèce il y a deux ans.

L’Orient-Le Jour